



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 1^{er} septembre 2017

Les États généraux de l'alimentation à La Réunion

Les États généraux de l'alimentation, lancés le 20 juillet 2017 par le Premier ministre, s'articulent autour de deux chantiers : le premier est consacré à la création et à la répartition de la valeur et le second porte sur une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous.

A La Réunion, des ateliers de réflexion collective seront organisés entre le 15 septembre et le 15 octobre 2017. Les réunionnais seront aussi invités à s'associer aux réflexions via une consultation publique jusqu'à la fin du mois d'octobre. Enfin, 14 ateliers de réflexion collective sont organisés à Paris jusqu'au 30 octobre 2017.

- Des ateliers de réflexion collective seront organisés à La Réunion entre le 15 septembre et le 15 octobre 2017

Localement, considérant la dynamique très forte sur les questions alimentaires et agricoles, le préfet a décidé d'organiser des ateliers à La Réunion entre le 15 septembre et le 15 octobre 2017. Ces ateliers, en cours de construction selon un format identique dans toutes les Régions françaises prendront la forme de débats de 2 heures réunissant 5 à 20 personnes autour d'une question spécifique traitée par atelier. Les restitutions de ces ateliers seront transmises par la DAAF au Ministère de l'Agriculture pour alimenter les réflexions nationales et mettre en lumière les spécificités de notre territoire.

- Une consultation publique sur Internet accessible à tous les réunionnais

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation propose à chaque citoyen de s'associer aux réflexions via une consultation publique. Par son ampleur, cette consultation est un exercice de démocratie participative inédit au service d'un projet collectif autour de l'alimentation. Ouverte depuis le 20 juillet, elle s'achèvera à la fin du mois d'octobre 2017.

Les objectifs de la consultation publique :

- partager les enjeux et les problématiques ;
- faire appel à l'intelligence collective pour identifier ensemble des solutions.

Pour participer, il suffit de se rendre sur le site Internet <https://www.egalimentation.gouv.fr/> Chacun peut contribuer à la consultation de quatre manières différentes :

- Voter sur les propositions formulées par le Gouvernement et sur les propositions et arguments des autres contributeurs ;
- Argumenter sur les propositions formulées par le Gouvernement et sur les propositions des autres contributeurs ;
- Proposer des causes supplémentaires qui pourraient être à l'origine des problèmes identifiés par le Gouvernement et des pistes de solutions permettant d'y répondre ;
- Référencer des sources d'informations supplémentaires à soumettre à la communauté.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Le préfet de La Réunion invite chaque citoyen souhaitant contribuer à la réflexion collective à se rendre sur cette plate-forme Internet et à l'alimenter d'ici fin octobre 2017. Les spécificités locales et les enjeux de notre île pourront ainsi être intégrés aux débats et nourrir les discussions nationales.

➤ **Quatorze ateliers organisés à Paris**

Quatorze ateliers se dérouleront à Paris entre la fin du mois d'août et la fin du mois d'octobre 2017. Les échanges au sein de ces ateliers associeront l'ensemble des parties prenantes et des opérateurs réunionnais seront conviés à participer à ces débats.

◆ **1er chantier : la création et la répartition de la valeur**

Comment créer plus de valeur ?

- Atelier 1: Mieux répondre aux attentes des consommateurs en termes de qualités nutritionnelles et environnementales, d'ancrage territorial, de bien-être animal et d'innovations
- Atelier 2: Développer les initiatives locales et créer des synergies
- Atelier 3: Développer la bio-économie et l'économie circulaire
- Atelier 4: Conquérir de nouvelles parts de marchés sur les marchés européens et internationaux et faire rayonner l'excellence du modèle alimentaire et le patrimoine alimentaire français en France et à l'international

Comment mieux répartir la valeur ?

- Atelier 5: Rendre les prix d'achat des produits agricoles plus rémunérateurs pour les agriculteurs
- Atelier 6: Adapter la production agricole aux besoins des différents marchés et aux besoins des transformateurs
- Atelier 7: Améliorer les relations commerciales et contractuelles entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs

◆ **2e chantier : une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous**

- Atelier 8: Assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation française dans une économie agroalimentaire mondialisée et dans un contexte de changement climatique tout en prévenant les contaminations chimiques
- Atelier 9: Faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé
- Atelier 10: Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Atelier 11: Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable
- Atelier 12: Lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde
- Atelier 13: Renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et des filières alimentaires et développer la formation

◆ **Atelier transversal**

- Atelier 14 « Préparer l'avenir » : quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique ?

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

